

# LA GESTION DES BIODÉCHETS AU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

## Les biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Le tri des déchets évolue. Dorénavant, ce sont les biodéchets ou déchets organiques, que nous trierons, au même titre que les emballages et papiers, verre et ordures ménagères. Calendrier, mise en place, enjeux et objectifs : zoom sur ce qui va évoluer pour l'ensemble des habitants du Grand-Orly Seine Bièvre.**

### 3 QUESTIONS À MICHEL LEPRÊTRE, PRÉSIDENT DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

#### On a lu et entendu partout que le compostage allait devenir obligatoire en 2024.

Pas exactement. La **loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage** et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, vise à valoriser les matières organiques de nos poubelles. Mais elle ne s'adresse pas directement aux ménages ou aux particuliers. À partir du 31 décembre 2023, ce sont les collectivités qui ont obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets pour l'ensemble de ses habitants. C'est ce sur quoi nous travaillons en étroite collaboration avec les 24 villes qui forment notre territoire.

#### Le tri des biodéchets c'est donc l'affaire de tous : que nous vivions en appartement ou en pavillon ?

Oui, quel que soit son habitat, le Grand-Orly Seine Bièvre proposera des solutions adaptées aux différents scénarii possibles. Notre objectif est de sortir des ordures ménagères les restes alimentaires (ou déchets organiques) pour qu'ils puissent être valorisés, via le retour à la terre ou la méthanisation qui pourra produire de l'énergie. Aujourd'hui, 30% des déchets retrouvés dans la poubelle des ordures ménagères sont des biodéchets, majoritairement composés d'eau. Quand on sait que les ordures ménagères sont incinérées, il est improbable de se dire qu'au quotidien on brûle de l'eau ! L'enjeu écologique est donc fort.



#### Quels déchets peuvent être mis au composteur ?

Tous les déchets organiques, c'est-à-dire ceux issus de matières animales ou végétales. On les appelle aussi les déchets biodégradables. On y retrouve les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas, les coquilles d'œufs, les fruits et légumes abîmés, le marc de café, le thé, les déchets du jardin (tonte de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées), et également de la matière sèche comme du papier journal, du paillage, qui absorbera l'humidité du compost.



Le Grand-Orly Seine Bièvre propose des composteurs des lombricomposteurs gratuits et accompagne l'installation des composteurs partagés.

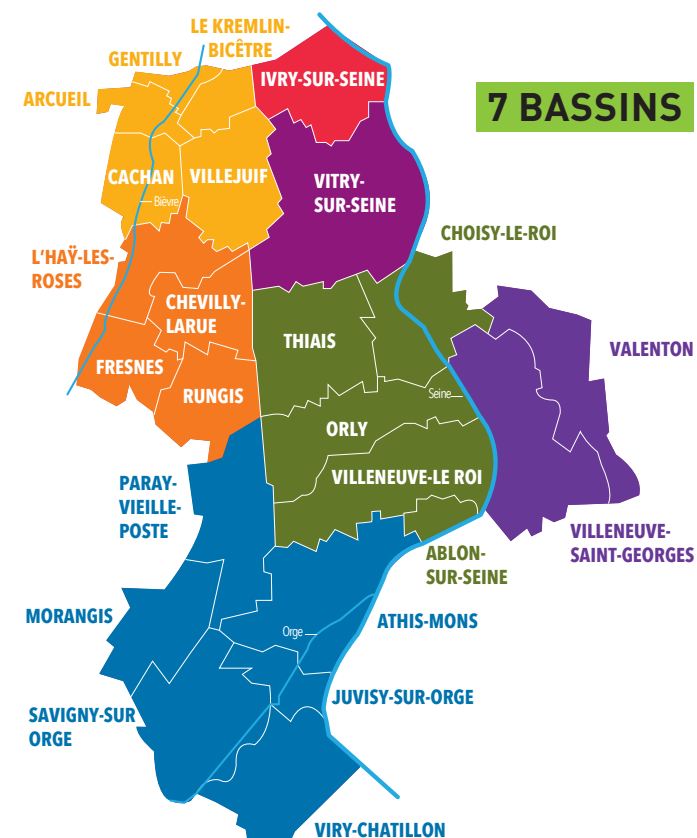
Informations : [reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr](mailto:reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr)

## Un travail de collaboration avec les villes pour choisir la meilleure option.

Afin de rationaliser les coûts et l'organisation technique de la collecte des déchets, nos 24 villes sont réparties par bassins. Il y en a 7.

La mise en place de la collecte et valorisation des biodéchets devront donc répondre à cette même logique de bassins. Autrement dit, toutes les villes qui appartiennent à un même bassin opteront pour une solution commune.

Différents scénarii leur sont proposés par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour répondre au mieux à leurs besoins : compostage individuel ou partagé, mise en place d'abris bacs en extérieur, collecte en porte à porte. Tout est mis en œuvre pour faciliter et accompagner ce changement, qui sera opérationnel progressivement au cours de l'année 2024.



#### Cécile D. Habitante de la résidence du Clos Perrault, Athis-Mons

Depuis 2 ans, nous avons installé 4 composteurs dans notre résidence. Environ 20 familles, adhérentes de l'association *Les familles du Clos Perrault* y déposent les déchets verts, des déchets non organiques, comme des épluchures,

des fruits et légumes abîmés. Nous avons eu des formations et un accompagnement tout au long de la première année. Le compost produit est donné aux adhérents et au jardinier de la résidence. Ce sont des petits gestes du quotidien qui font avancer. Il y a du sens dans ce qu'on achète et ce qu'on jette.

Être responsable, c'est aussi cela !



#### Ludovic M. Arcueil

J'habite dans la cité paysagère à Arcueil. Nous nous sommes lancés avec une dizaine de voisins dans l'aventure du compostage partagé et nous en sommes tous ravis ! Nos 2 composteurs en bois ont trouvé leur place dans une de nos allées. Forcément il y a eu quelques erreurs, comme par exemple y déposer des fruits entiers, mais Damien notre maître composteur nous a accompagné quelques temps et continue de nous apporter de précieux conseils. La motivation et l'envie d'agir pour notre environnement sont les clés du succès d'un bon compost ! C'est très simple, ça ne sent pas mauvais, ça n'attire pas de bêtes. Il n'y a aucune nuisance à condition de bien respecter les règles.

J'encourage vraiment la pratique du compostage, c'est un moyen efficace pour réduire ses déchets.



# Que deviennent les biodéchets ?

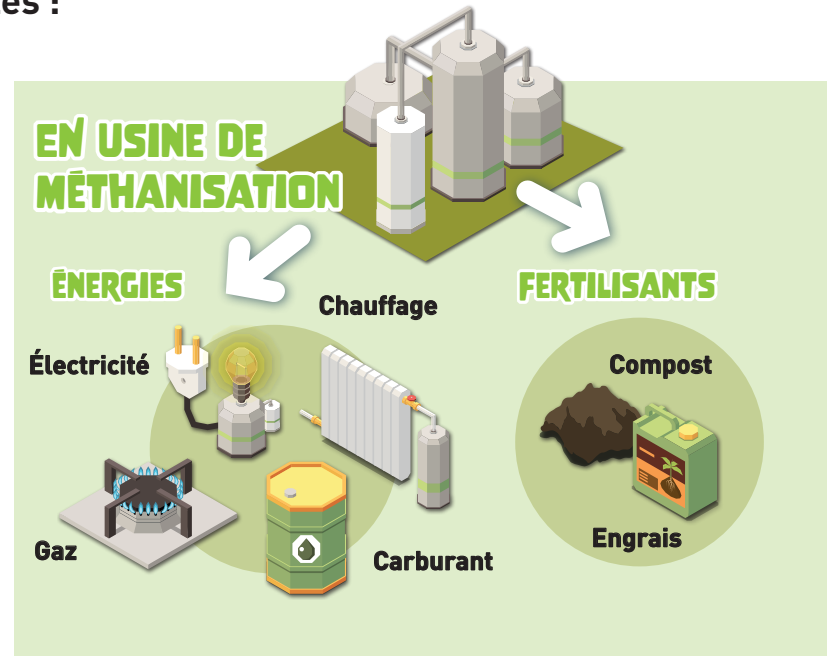
Une fois que les déchets sont triés à la maison, ils vont être collectés et auront 2 traitements possibles :

## • La méthanisation

Les déchets alimentaires sont broyés et mélangés dans une grande cuve, puis se décomposent et libèrent du gaz (qui produit de la chaleur transformée en énergie) mais aussi engrais naturel (fertilisant) : le digestat, utilisé par les agriculteurs dans les champs.

## • Le compostage

Les déchets jetés au compost se dégradent pendant 9 à 12 mois et deviennent naturellement un terreau : le compost.

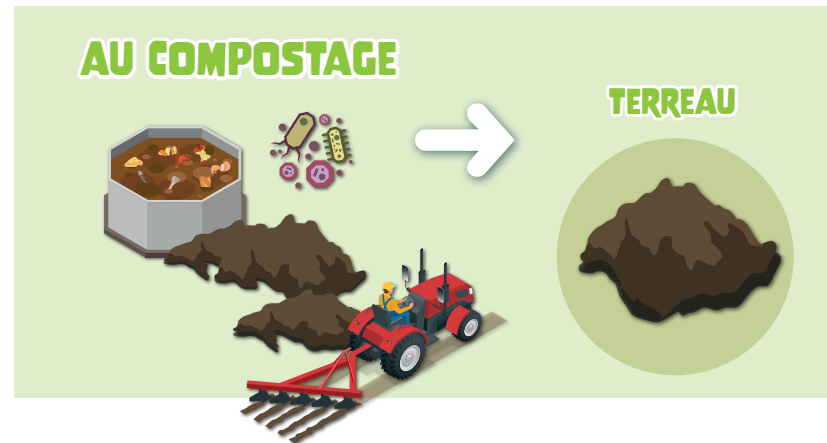


## LEXIQUE :

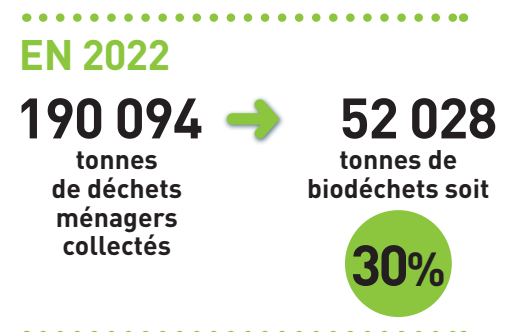
**BIODECHETS** = déchets végétaux + restes alimentaires

**COMPOST** = résultat d'un processus naturel, qui transforme certains déchets en engrais pour potager et fleurs.

**METHANISATION** = Les déchets organiques sont collectés puis triés, brassés et introduits dans un méthaniseur. Ils sont ensuite mélangés et chauffés. En fermentant, les bactéries les transforment en biogaz.



## QUELQUES CHIFFRES :



# Dans les cantines, la collecte des restes alimentaires est déjà lancée !

À terme, ce sont 350 écoles (maternelles et élémentaires) du territoire qui seront formées et sensibilisées au tri dans les cantines scolaires. Le travail a déjà commencé et l'objectif est double : à la fois former le personnel de cantine et les animateurs du temps périscolaire, mais aussi sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire et le tri de leurs déchets de cantine. Le Grand-Orly Seine Bièvre a mandaté des équipes d'animateurs pour échanger, expliquer et les accompagner.



« À la cantine on peut choisir « petite faim » ou « grande faim ». Comme ça on ne gaspille presque pas. On a des tables de tri à la cantine, c'est nouveau, pour jeter nos restes alimentaires d'un côté et les emballages de l'autre. On a appris qu'ils allaient faire une grande soupe de tous les restes et en chauffant le gaz produit allait faire de l'énergie, de l'électricité, c'est fou ! »

Valentin, 7 ans, école Jules Ferry, Paray-Vieille-Poste.



Des tables de tri ont été installées dans les selfs ou cantines, une communication particulière a été menée dans les cuisines et avec le personnel communal. Apprendre par le jeu, donner du sens à la participation d'une action collective et sensibiliser les plus jeunes ont motivé notre démarche. Une seconde séance de sensibilisation sera ensuite organisée dans les mêmes équipements 1 semaine plus tard pour approfondir les acquis et répondre aux interrogations.



La collecte des biodéchets est un vaste chantier à organiser, à accompagner et à concrétiser. Toutes nos équipes sont mobilisées pour avancer vers cet objectif commun. Retrouvez sur nos réseaux sociaux ainsi que sur notre site Internet les avancées sur ce sujet.